

Les transformations des campagnes françaises au début de XXI^e siècle

Bertrand Hervieu, 2005

A la fin du XX^e siècle, le monde rural¹ français comptait un peu plus de 13 millions d'habitants, c'est à peu près le même que celui de la France de 1960. Cependant, en 1962, le chiffre de 13 millions d'habitants représentait 30 % de la population française alors qu'aujourd'hui il n'en représente plus que 23 %, la France ayant gagné 10 millions d'habitants au cours de cette période.

Ruralité et Ruralités

13 millions d'habitants, c'est l'aboutissement du grand mouvement séculaire d'exode rural qui naît autour de la décennie 1860-1870 ; à un moment où 80 % de la population française vivait en milieu rural. Derrière ce chiffre se cachent quatre dynamiques démographiques qui correspondent à quatre espaces ruraux bien distincts.

Il existe un premier espace qui, bien qu'encore qualifié de rural, subit une forte attraction urbaine. Son solde migratoire est très positif : cet espace, que l'on pourrait qualifier de « rural périurbain », a connu, durant la dernière décennie, des taux de croissance démographique très élevés. Un phénomène qui est dû essentiellement aux processus migratoires engendrés par la fonction résidentielle assignée à ces espaces.

Dans le deuxième espace rural coexistent une population « de souche rurale » vieillissante et une population « néo-rurale » dont le solde migratoire est si positif qu'il compense largement le déficit démographique de la première. C'est le cas du Bassin Parisien : dans un rayon de 150 à 200 kilomètres autour de Paris, on voit s'implanter une nouvelle génération de ruraux qui fuient la capitale pour retrouver une certaine qualité de vie. Cet espace – que l'on pourrait qualifier de « rural sous influence urbaine » – est donc en croissance démographique.

Dans le troisième espace, au contraire, la ville n'exerce qu'une faible attraction. Son solde migratoire est légèrement positif et son solde naturel négatif. Dans cet espace – le « rural intermédiaire » – les petites communes sont clairement en perte de vitesse et les activités se concentrent autour de pôles démographiques qu'on regroupe sous le terme de « pôles ruraux ».

Dans le quatrième espace, on entre presque exclusivement dans ce qu'on appelle la « diagonale aride », celle qui prend la France en écharpe depuis les plaines de la Meuse jusqu'aux Pyrénées en passant par le Massif central, le Morvan... Ces régions sont marquées par un solde migratoire et un solde naturel négatifs. D'où un effondrement démographique et un vieillissement certain. C'est ce qu'on pourrait appeler le « rural isolé ».

Au-delà des différences – bien réelles – entre ces quatre espaces, il faut retenir un fait significatif trop souvent passé sous silence : dans tous, à l'exception du quatrième, le solde migratoire est positif.

¹ Définition restrictive des communes rurales : moins de 2 000 habitants agglomérés non rattachés aux agglomérations multicommunales

Des espaces ruraux en pleine recomposition

Le premier changement important concerne la place de l'agriculture non seulement dans la société mais dans les espaces ruraux eux-mêmes. Dans ces espaces, 80 à 90 % des habitants n'ont plus aucun lien avec l'activité agricole. Et, sur l'ensemble du pays, l'agriculture n'occupe plus que 4 % de la population active. En 1950, cette proportion atteignait 33 % et plus de 50 % de la population active des zones rurales était agricole.

Deuxième grande rupture qu'il faut absolument souligner : l'effacement du rôle nourricier du monde agricole. Pour la première fois dans l'histoire de nos sociétés développées, deux générations ont vécu et vivent comme si elles avaient l'assurance de manger à leur faim tous les jours jusqu'à leur mort. C'est un phénomène de satiété et d'abondance sans précédent qui, pour des continents et des sous-continent entiers, s'est produit en l'espace de 50 ans : une fraction de seconde dans l'histoire de l'humanité. Un tel bouleversement change forcément notre rapport à l'agriculture, à la production agricole et à l'alimentation elle-même.

Troisième rupture profonde dans le monde rural : celle qui touche à la place de la famille dans la structuration de l'espace rural. Le monde rural se trouve confronté à un phénomène sociologique assez général : l'irruption, dans l'univers familial, de la revendication par chacun de l'autonomie individuelle, y compris à l'intérieur du couple. Autonomie de la personne, séparation nette et définitive entre la famille et l'entreprise, mobilité accrue des individus dans leur vie personnelle et professionnelle selon les âges de la vie : ce sont là des ruptures culturelles qui ont touché de plein fouet l'organisation sociale des espaces ruraux ; lesquels s'étaient construits autour de l'institution familiale au cours de la période 1850-1950.

La quatrième rupture concerne le rapport que les ruraux et notamment les agriculteurs entretiennent avec la terre. Pour des raisons qui tiennent à la fiscalité, aux modalités de transmission du patrimoine foncier et à l'organisation du travail, les exploitations à formes sociétaires représentent désormais plus de la moitié de notre agriculture : 50 % de la production (en volume) en est issue et 50 % de la SAU leur revient. Le sol est ainsi saisi de façon croissante par un processus d'abstraction : on ne détient plus des hectares mais des parts foncières. Curieusement, c'est au moment où les agriculteurs établissent une comparaison entre le capital financier que représentent ces parts foncières et le revenu qui pourrait en être tiré en le plaçant autrement que la société retrouve une vision patrimoniale de son sol. C'est au moment où le sol fait l'objet d'une appropriation privée de plus en plus « dépatrimonialisée » qu'une fraction grandissante de nos concitoyens voit en lui un bien public. De telles contradictions influencent forcément le regard que nous portons sur l'espace rural.

Au-delà des questions de propriété foncière, c'est le territoire que cette rupture avec le sol affecte. Nous sommes passés, en l'espace de cinquante ans, d'une situation où l'on produisait un peu de tout partout à une concentration et une spécialisation poussée du travail agricole autour de quelques grands bassins : bassin laitier, bassin allaitant, bassin porcin, bassin céréalier... Ce phénomène de spécialisation de la production est d'ailleurs complètement lié aux enjeux industriels et commerciaux de la question agricole. On assiste ainsi au rapprochement de la production céréalière des grands pôles d'échange et de transformation. Dans ce grand cercle, dont l'épicentre se trouve quelque part entre Rotterdam, Rouen et Londres, se concentre désormais 30 à 40 % de la production européenne de grandes cultures. Les productions animales sont moins touchées par ce phénomène mais s'alignent progressivement sur les productions végétales. Il s'agit là d'un retournement complet de notre organisation territoriale et de notre relation à la terre. La

mobilité des personnes et des activités a rendu le sol en quelque sorte « mobile », faisant ainsi apparaître une très grande fragilité territoriale. Le sol, autrefois fondement de tout, devient simple support.

La cinquième rupture s'éprouve dans le rapport au travail. En effet, c'est dans les communes rurales que l'on trouve les plus forts taux de population ouvrière : 35 % des ouvriers français résident en milieu rural. Ils constituent la partie la moins qualifiée, la moins formée et donc la plus précaire du monde ouvrier. Dans la réflexion sur les défis qui s'imposent à l'espace rural aujourd'hui, la question du travail est primordiale, même si elle ne lui est pas spécifique. Le milieu rural est touché par trois phénomènes : le chômage, la durée du temps de travail et l'allongement de la vie hors travail, en raison du vieillissement. Ces phénomènes interrogent fortement, voire brutalement, nos modes de pensée qui se sont construits, de façon privilégiée, sur l'appartenance au monde du travail, lieu de construction des grandes identités sociales. Nous sommes confrontés à la fragilisation du lien social que l'appartenance à un même espace ne peut, à elle seule, reconstruire, même si elle est une source non négligeable de solidarité et de cohésion. De toute évidence, la mobilité résidentielle accrue, la fragilité de l'appartenance au travail et, dans une moindre mesure, l'affaiblissement du lien familial, nous obligent à penser différemment le lien social.

Enfin, il s'est produit une sixième rupture qui a trait à notre relation avec la nature. Nous oscillons entre un appel aux lois de la nature et un affranchissement complet par rapport aux cycles naturels. Cette oscillation est particulièrement flagrante dans le débat autour de la vie et de la mort. Quand vous mettez autour de la table différentes disciplines scientifiques (histoire, biologie, médecine, sociologie), aucune n'apporte la même définition de la vie et de la mort. Pourtant, toutes proposent un système de représentation où la fatalité cède peu à peu la place à la décision et au contrôle. Nous vivons une ambivalence : nous sommes la deuxième génération à contrôler, voire gérer, notre procréation alors que dans le même temps nous recherchons une nature d'abondance pour notre alimentation. Nous restons – sur le plan culturel – très attachés à une conception fataliste et – somme toute – naturelle de la vie et de la mort. Ce double mouvement – cette oscillation – change notre manière de voir le vivant : le vivant « humain » bien sûr mais aussi les plantes et les animaux.

Pour terminer sur les changements significatifs, retenons deux grandes caractéristiques de nos sociétés contemporaines les plus modernes : la revendication de l'autonomie de l'individu et la grande mobilité générale. La mobilité est au cœur de la culture du milieu rural : mobilité quotidienne avec les trajets domicile-lieu de travail, mobilité hebdomadaire avec le phénomène de la bi-appartenance résidentielle, mobilité trimestrielle, annuelle dans le cadre des congés, mobilité enfin selon les âges de la vie...

Ces différentes ruptures n'ont pas conduit à un effondrement du monde rural mais ont entraîné sa recomposition selon trois dimensions qui, chacune, soulèvent des interrogations.

Une dimension agricole, tout d'abord, qui pose la question de la territorialité des productions, c'est à dire de la relation entre la production et la gestion et l'appropriation des sols. Avec des antagonismes forts entre l'agriculture territorialisée et l'agriculture hors-sol même si celle-ci est fortement régionalisée. Cette question s'inscrit dans le débat de la multifonctionnalité de l'agriculture, de la place de l'agriculture dans le budget public et du rôle de l'agriculture européenne sur l'échiquier mondial.

Une dimension résidentielle, ensuite, qui suscite des interrogations sur les implications d'une appartenance provisoire ou partielle à un territoire. Ce sont des questions fondamentales vis-à-vis desquelles il faut se méfier des jugements simplistes.

Une dimension naturelle, enfin qui engendre bon nombre de paradoxes et notamment celui selon lequel plus nous nous affranchissons de la nature, plus nous avons besoin d'une sorte de « nature naturante » pour exorciser cet éloignement et cette coupure.

Quatre grands défis pour le développement local des territoires ruraux

Le premier de ces défis a trait à l'agriculture. La question agricole doit être examinée au regard de toutes ses dimensions : publique, culturelle, territoriale, internationale et multilatérale. Il faut faire progresser toutes les facettes de ce débat et notamment sa facette internationale. L'agriculture est productrice de bien marchand, alimentaire ou non, et de bien non marchand indispensables à l'équilibre de nos sociétés.

Le deuxième défi qui s'impose au monde rural, c'est la gestion du double mouvement de quête d'autonomie et de quête d'appartenance. Il nous faut reconnaître la multi-appartenance de chacun : à un milieu, à une génération, à un lieu. Et même à plusieurs lieux : ceux du travail, de la résidence, de la militance, de la culture, du récréatif... Le défi que nous devons relever, c'est celui de la construction d'une autonomie à travers une multitude d'appartenances : construire le « nous » à partir d'une multiplicité de « je ». Dans la société paysanne du XIX^e siècle chacun vivait – de sa naissance à sa mort – à peu près sur les mêmes lieux. L'unité de temps et de travail était l'idéal. La multi-appartenance est une culture et une pratique que le monde rural doit aujourd'hui faire siennes.

Le troisième défi, c'est celui de la question du bien public et de la construction d'une richesse intergénérationnelle. Ce défi n'est pas propre au monde rural, mais celui-ci a des choses particulières à dire notamment autour du sol, de la terre... autant de lieux qui, bien que privés, ne peuvent échapper à un regard public. Quelque chose surgit autour de cela quand on se penche sur les grands problèmes planétaires : pas seulement ceux de l'OMC mais aussi ceux du changement climatique, de l'environnement et de la gestion patrimoniale des ressources naturelles...

Enfin, quatrième défi et non des moindres : l'Europe. Dans un premier temps, elle s'est construite en grande partie autour de la question agricole. Dans un deuxième temps, elle s'est préoccupée de sa cohésion territoriale au travers notamment du devenir de ses espaces ruraux : politique d'intégration des espaces périphériques, d'intégration des espaces fragiles... Tout ce qui a gravité autour du fond social européen et de la politique des fonds structurels s'est révélé extrêmement intéressant quant à l'intégration d'espaces que l'on pouvait penser comme éloignés et qui sont devenus des espaces intégrés et porteurs de sens pour l'Union européenne.

Le monde rural a tous les atouts pour être le fer de lance de l'Europe du XXI^e siècle. Il a des choses à dire face à un élargissement qui s'annonce difficile : les pays d'Europe centrale et orientale sont à la recherche de leur identité et peinent parfois à se sentir chez eux en Europe. D'autre part, l'adhésion de ces pays risque de bouleverser les règles de solidarité sur lesquelles s'est bâtie l'Europe. La gestion des territoires ruraux, qui vont augmenter d'un tiers avec l'élargissement, peut donner lieu à un débat fructueux sur le projet européen. Un débat dans lequel les pays candidats pourront se trouver sur un pied d'égalité avec les quinze ; leur faible niveau de productivité étant compensé par des pratiques agricoles intéressantes en terme de respect de l'environnement et de multifonctionnalité. Si nous voulons sortir d'une vision très unilatérale du monde, si nous voulons être les bâtisseurs d'un monde multipolaire, il nous faut une grande Europe, une Europe solidaire et unie. Pourra-t-elle voir le jour sans une agriculture et des territoires ruraux réellement européens ?